

Produits énergétiquement efficaces: équipements de bureau et de communication, programme d'étiquetage Energy star

2000/0033(COD) - 15/03/1999 - Document annexé à la procédure

La Commission a présenté une communication dans le but d'attirer l'attention du Conseil et du Parlement européen sur le problème de la consommation d'énergie de l'équipement électronique grand public en mode veille (téléviseurs, magnétoscopes, récepteurs décodeurs intégrés, lecteurs de vidéodisques numériques, téléphones portables, perceuses et aspirateurs portatifs etc.). Cette consommation, qui représente une quantité d'électricité considérable, a augmenté rapidement au cours des dernières années entraînant ainsi un gaspillage de ressources. La communication donne un aperçu de la consommation d'énergie - actuelle et prévisible - due au mode veille et recommande des politiques et des programmes permettant de réduire la consommation d'électricité de l'équipement électronique grand public en mode veille. La Commission est d'avis que, parmi les différentes options politiques possibles, des accords négociés avec les fabricants d'équipement électronique grand public constituent un instrument prometteur qui doit encore être perfectionné afin de couvrir des types plus nombreux d'équipements. Si, pour certains produits, les accords volontaires semblent peu envisageables, la solution réglementaire ne doit pas être exclue. Une initiative concernant l'étiquetage de l'équipement électronique grand public énergétiquement efficace pourrait contribuer à réduire la consommation d'énergie mais, dans ce cas, il faudrait en assurer la coordination et la cohérence avec le label écologique existant dans l'Union européenne. Ces options politiques seront étudiées en vue de leur intégration dans le plan d'action sur l'efficacité énergétique qui sera présenté prochainement par la Commission.